



MIÉRY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Meriacus, Villa Meriaci, Merry.

Le Village est situé sur une éminence, au pied de la plus basse chaîne du Mont-Jura. Sa position est charmante..

Village de l'arrondissement, du canton, de la perception et du bureau de poste de Poligny ; succursale ; à 5 km de Poligny et 24 km de Lons-le-Saunier. Altitude 456 m.

Le territoire est limité au nord par Saint-Lotain et Poligny, au sud par Frontenay et Plasne, à l'est par Poligny, Barretaine et Plasne et à l'ouest par Saint-Lothain et Frontenay.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Poligny, à Château-Chalon, à Frontenay, à Saint-Lothain et à Plasne ; par la rivière de Draine et le ruisseau de la Fontaine.

Les maisons sont groupées , construites en pierre et couvertes en tuiles plates. Les rues sont mal percées et manquent de propreté.

Population : en 1790 : 504 habitants ; en 1846, 560 ; en 1851, 541, dont 261 hommes et 273 femmes ; population spécifique par km carré, 70 habitants ; 99 maisons, savoir : au Village, 95 ; à la Braine, 1 ; à la Mouille, 1, au Murgerot, 1 et au Moussard, 1 ; 125 ménages. En 2023 : 133 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1728. Vocabulaire : Saint Laurent. Les habitants n'émigrent pas.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée avant aux Archives départementales où Miéry a reçu les cotes 5 E 174/2 à /4. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 580 et 581, 3 E 5200 à 5209, 3 E 3794, 3 E 9284 à 9287, 3 E 13530 et 13531. Tables décennales : 3 E 1377 et 1378, 3 E 1307 à 1313.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 680 à 682, 5 Mi 1095, 2 Mi 2116, 5 Mi 17 et 18, 5 Mi 23 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1809 : surface territoriale 766 Ha 93 a, divisés en 2667 parcelles que possèdent 422 propriétaires , dont 300 forains ; surface imposable, 742 Ha, savoir : 451 Ha en terres labourables, 174 Ha en vignes, 43 Ha en bois-taillis, 39 Ha en prés, 21 Ha en pâtures, 5 Ha en jardins et vergers, 3 Ha en friches et murgers, 2 Ha 49 a en sol et aisances des bâtiments, d'un revenu cadastral de 33,268 fr ; contributions directes en principal, 3.965 fr.

Le sol, d'une fertilité moyenne produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, des fruits, du vin, du foin, des fourrages artificiels, et peu de navette. On exporte le cinquième des céréales et le tiers des vins.



Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune du bétail à cornes, des porcs et des volailles. 15 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne, du minerai de fer, des carrières de tuf, de grès, de la pierre ordinaire, à bâtir et de taille, une grande quantité de pétrifications, des vitrifications d'une figure régulière, de l'ardoise, de la houille, du marbre bleu et noir tacheté de blanc, recevant un beau poli et qu'on employait beaucoup autrefois pour la confection de retables, autels, cheminées, tombeaux, etc. Les colonnes de l'ancienne église des Dominicains de Poligny et les mausolées des ducs de Bourgogne, à Dijon, proviennent de la carrière de Miéry. Trois bancs superposés offrent trois variétés de marbre noir ; le banc inférieur est pur et sans mélange ; le suivant est accidenté d'astéries, et le supérieur, de turbinites, dont la blancheur contraste avec le fond.

Il y a deux fromageries, dans lesquelles on fabrique annuellement 20.000 kg. de fromage, façon Gruyère.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère, une maison commune en mauvais état, contenant la mairie, les logements de l'instituteur et de l'institutrice, les salles d'études, fréquentées par 60 garçons et à 45 filles ; deux fontaines avec lavoirs et abreuvoirs ; un oratoire près d'une fontaine ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 30 pompiers, et 51^{Ha} 63^a de pâtures, friches, terres et bois, d'un revenu cadastral de 808 fr.

Bois communaux : 37 Ha 39 a ; coupe annuelle 1 Ha 03 a.

Budget : recettes ordonnées, 2.644 fr. ; dépenses ordonnées, 2.625 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaire, 175 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Bâti sur une éminence qui domine la riante vallée de la Braine, non loin du lieu où cette rivière prend sa source, le village de Miéry offre des vestiges d'antiquités qui permettent de lui assigner une origine celtique. On y a découvert en 1757, en faisant des fossés dans une vigne, des pierres taillées et rangées en forme de cercueils. Ces tombeaux renfermaient des ossements, des armes antiques fortement argentées et ciselées avec goût, et des médailles en bronze, dont les légendes étaient écrites en grec. Les monnaies gauloises se rencontrent du reste fréquemment sur toute la surface du territoire. La source de la Braine, d'un aspect très pittoresque, a dû être l'objet d'un culte particulier de la part des premiers habitants. La splendide villa romaine, dont les ruines sont appelées aujourd'hui la *Chambrette au Roi*, était très rapprochée de ce village, et nous croyons reconnaître dans les dénominations de la *Tournelle*, de la *Grande* et de la *Petite-Châtelaine*, le souvenir de quelques fortifications gallo-romaines. Si on abandonne le champ des conjectures pour ne s'occuper que des documents positifs, on acquiert la certitude, que Miéry existait déjà au commencement du XI^e siècle, comme une dépendance de la paroisse de Poligny, et qu'il y avait à cette époque, une chapelle, ce qui fait supposer une agglomération de population d'une certaine importance. Par une charte de l'an 1033, l'archevêque Hugues 1^{er} donna au monastère de Vaux-sur-Poligny, un autel dédié à saint Victor, martyr, et érigé dans la chapelle de Miéry, avec les dîmes, les droits de sépulture et les offrandes qui y étaient attachés, à condition que les curés du lieu paieraient au temps des synodes, aux curés de Saint-Étienne de Besançon, le quart des droits de gîte et de visite, tels que les payaient les recteurs de Poligny, lorsque le village dépendait de la paroisse de cette ville. Par une autre charte de l'an 1069, le comte Guillaume-le-Grand et Étienne de Vienne, son épouse, confirmèrent au même monastère, les dons faits par le comte Otton - Guillaume et Rainaud 1^{er}, son fils, notamment ceux de l'église de Miéry, des dîmes et de tout ce qu'ils avaient dans ce lieu, en plaine et en montagnes,



même des droits de coutume qu'ils y percevaient justement ou injustement, ne se réservant que Gonthier, Amalric et leurs tènements. Cette donation fut confirmée par le comte Hainaud III, en 1115.

Seigneurie : La seigneurie de Miéry appartenait, dans des proportions inégales, aux comtes de Bourgogne et au prieuré de Vaux. La part des premiers était formée des meix multipliés sur ceux de Gonthier et Amalric. La justice était exercée sur le tout par le prévôt de Poligny, aux droits duquel fut substitué plus tard le magistrat de cette ville. Le 7 octobre 1706, la haute justice fut achetée du roi, par M. Froissard de Broissia. Le 14 juillet 1498, l'empereur Maximilien accorda aux habitants un droit d'usage et de pâturage dans la forêt de Vaivre. La recherche des bois de délit dans cette forêt étant devenue une source de vexations pour eux, le même empereur, par une charte du 5 janvier 1499 (n. st.), défendit toute poursuite à ce sujet, moyennant la redevance annuelle de 4 livres de cire.

En 1528, Claire de Vaudrey, veuve d'Antoine Carondelet de Poligny, ayant fixé son séjour à Saint-Lothain, obtint de l'empereur Charles-Quint, l'autorisation de construire un moulin et un battoir sur la Braine, à Miéry. Semblable concession fut faite le 7 avril 1584, à Simon Coulon. Le four banal appartint au roi jusqu'à la révolution de 1789.

Fief de mairie : La mairie de Miéry fut inféodée, à titre héréditaire, à une famille noble, qui prit le nom de ce village. Cette maison, connue dès le XII^e siècle, s'éteignit au XIV^e.

Fief de sergenterie : Il était connu sous le nom de *Fief des Albues*, et relevait du souverain, à cause de son château de Grimont. Il fut possédé par une famille noble de Poligny, du nom de Nogent, passa en 1326 à Charles de Vautravers, et finit par tomber en roture.

La maison féodale, qui appartient à M. Outhier, ancien maire de Poligny, est flanquée de deux tours très élevées, percées de meurtrières. On croit qu'elle a été anciennement la propriété des prieurs de Vaux.

Évènements divers : (Voir l'article *Poligny*).

Église : L'église de Miéry, dont le prieur de Vaux avait le patronage, était située à l'est et en dehors du village. Elle n'a été transportée qu'en 1752, à la place qu'elle occupe aujourd'hui, et a toujours été dédiée à saint Laurent. L'édifice se compose d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur et d'une sacristie. Une flèche octogonale en tuf, flanquée de quatre clochetons, couronne le clocher.

Curiosité naturelle : La rivière de Braine prend sa source à Miéry, dans le bois de la Fraisière. Cette source mérite d'être visitée.

Biographie : On croit que la famille de Barangier, qui a fourni plusieurs sujets très distingués, et dont l'historien Chevalier a donné la généalogie, est originaire de Miéry.

Bibliographie : Mémoires historiques sur Poligny, par Chevalier.